

Date de la séance

Le 11 mars 2026

Date de convocation

Le 05 mars 2026

Date de publication

Le 05 mars 2026

Nombre de délégués

En exercice 34

Présents 23

Procurations 4

Excusé 0

Absent 7

N° 2026-03-18

OBJET :

**Attribution d'un
fonds de concours à
la commune de
D'HERBEVILLE
(Restauration des
voies communales)**

Le Président certifie
que la liste des
délibérations a été
publiée sur le site
internet de la
Communauté de
Communes Gally-
Mauldre

L'an deux mille vingt-six

Le mercredi 11 mars, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

Commune d'ANDELU :

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL, Martine DELORENZI

Commune de Chavenay : Stéphane GOMPERTZ, Myriam BRENAC

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN, Agnès TABARY

Commune de DAVRON :

Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL, Yves DEKEYREL

Commune d'HERBEVILLE : Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Olivier LEPRETRE, Samuel COLLIN, Sylvie BIGAY, Caroline QUINET, Sidonie KARM, Hervé CAMARD, William FALCHETTO

Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Dominique GERBERT, Christelle BARDEILLE, Gilles STUDNIA, Christine CAILLAT,

Procurations :

Jean Philippe ANTOINE a donné pouvoir à Patrick LOISEL

Gérard PARFAIT a donné pouvoir à Gilles STUDNIA

Axel FAIVRE a donné pouvoir à Dominique GERBERT

Jean-Christophe SEGUIER a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE

Excusé :

Absents : Olivier RAVENEL, Hajer RIVIERE, Jérôme COTIGNY, Damien GUIBOUT, Katrin VARILLON, Michel DELAMAIRE, Karine DUBOIS

Secrétaire de séance : Jean-Bernard HETZEL

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU l'article L 5216 - 5 - VI du Code Général des Collectivités territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes Gally-Mauldre (CCGM) ;

VU la délibération du Conseil Communautaire de la CCGM, en date du 26 juin 2024, portant décision de création d'un fonds de concours en soutien aux investissements des communes membre et adoption d'un règlement d'attribution d'un fonds de concours ;

VU la délibération du Conseil Communautaire de la CCGM, en date du 9 avril 2025, portant actualisation de l'autorisation de programme et des crédits de paiement

CONSIDERANT l'avis favorable unanime des membres présents en Commission Affaires Générales et Financières et gestion de l'activité du Cinéma Les Deux Scènes réunie le 4 mars 2026

ENTENDU l'exposé de Monsieur Olivier LEPRETRE, 6^e Vice-Président délégué en charge des finances,

Après en avoir délibéré à l'unanimité et 1 abstention : Yves DEKEYREL

- ⇒ **APPROUVE** le montant de 12 597.98 € à verser à la commune d'HERBEVILLE
- ⇒ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention annexée.
- ⇒ **PRECISE** que les crédits correspondants à ce fonds de concours sont inscrits au budget principal.



Le Président
Patrick LOISEL

Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le **18/03/26**.....
- Document rendu exécutoire le **18/03/26**.....